

# INFORMATIONS PRÉCONTRACTUELLES

## préalables à la signature d'un mandat

- Communication au consommateur : en application des articles L 111-1 et suivants du Code de la consommation, le professionnel prestataire de services avec lequel vous entrez en relation vous informe.

Agence APRIORI INVEST

101, av du Regiment de Bigorre 65000 TARBES

www.apriori-invest.com

info@apriori-invest.com Tel. +33 (0)669260006

SARL au capital de 8000 euros

SIRET 51428755600039 APE - 6831

CPI N: 6501 2018 000 030 100 delivree par CCI Tarbes

Non-detention de fonds et Absence de garantie financiere



Le cachet de l'agence devra contenir toutes les mentions obligatoires notamment les informations exigées par l'article 92 du décret n° 72-678 du 20/07/72 et les articles R 111-1 et R 111-2 du Code de la consommation, ainsi que les coordonnées du médiateur dont il relève.

Représentée par : Irina VINCENDEAU Gérant

E-mail : irina@apriori-invest.com Tel : 0669260006

Le (les) consommateur(s), nom et prénom :

Mme Emmanuelle ROQUE ép. GRES, née le 10.02.1973, gérante de la SCI R.U. située 42, route des Champs 31210 TOURREILLES

E-mail : e.roque@hotmail.fr Tel : 060869021

*Vous avez la possibilité de vous inscrire sur [www.bloctel.gouv.fr](http://www.bloctel.gouv.fr) pour vous opposer à tout démarchage téléphonique conformément à l'article L223-1 du Code de la consommation.*

Adresse

42, route des Champs 31210 TOURREILLES

Votre interlocuteur exerce l'activité d'entremise sur les immeubles et fonds de commerce, conformément à la loi n° 70-9 du 2 janvier 1970, dite "loi Hoguet" et au décret n°72-678 du 20 juillet 1972, consultables sur le site [www.legifrance.gouv.fr](http://www.legifrance.gouv.fr).

Le service proposé consiste en :

vente d'un bien  location d'un bien  gestion d'un bien  recherche d'un bien

Durée du mandat : 24 mois Comprenant une 1<sup>ère</sup> période irrévocable de : 3 mois

Modalités de dénonciation :

par lettre recommandée avec demande d'avis de réception (LRAR), avec un préavis de : 1 mois

Honoraires, en cas de pleine réussite de la mission confiée, selon tarif de l'agence :

35 000 euros (trente cinq mille)

Modalités de règlement, chèque ou virement.

## DROIT DE RÉTRACTATION

Si le mandat est signé "hors établissement" ou "à distance", le mandant pourra se rétracter pendant un délai de 14 jours à compter de la signature du mandat, en renvoyant au professionnel le coupon de rétractation attaché au mandat ou toute déclaration dénuée d'ambiguïté, exprimant sa volonté de se rétracter, par lettre recommandée avec demande d'accusé réception ; ce, sans avoir à motiver sa décision.

Le mandant pourra, s'il le souhaite, lors de la signature du mandat, demander à ce que le mandataire commence ses prestations avant l'expiration du délai de rétractation. Il pourra toutefois se rétracter durant cette période, sauf si le mandataire a pleinement exécuté sa mission. Le mandant reconnaît avoir pris connaissance du formulaire de rétractation attaché au mandat (modèle de formulaire de rétractation type en fin de document).

Si le mandat est signé à l'agence, le mandant ne bénéficie d'aucun droit de rétractation.

## RGPD, PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES

En tant que professionnel de l'immobilier, nous traitons des données personnelles (état civil, adresses, adresses e-mail, n° de téléphone, photos, plans et géolocalisation des biens...). Conformément au règlement européen 2016/679, nous informons nos clients consommateurs que nous collectons et traitons des données personnelles nécessaires pour l'accomplissement de notre mission.

Ces données pourront être transmises au notaire, au co-contractant, aux organismes financiers éventuellement chargés du financement, ainsi qu'aux administrations concernées (mairie pour DPU notamment...). Les photos, vidéos, plans et géolocalisation des biens à vendre ou à louer pourront être diffusés sur tous supports publicitaires.

Elles seront conservées pendant toute la durée de la relation commerciale et ensuite pendant une durée de cinq ans conformément à l'article L 561-12 du Code monétaire et financier, et pendant dix ans en ce qui concerne les noms et adresses des mandants en vertu de l'article 53 du décret n° 72-78 du 20 juillet 1972. Nos clients consommateurs bénéficient d'un droit d'accès et de rectification de leurs données à caractère personnel traitées, ils peuvent demander leur effacement et leur portabilité, ou exercer leur droit à opposition dans les conditions prévues par le règlement européen 2016/679.

En conséquence, le client consommateur autorise le professionnel à utiliser ses données personnelles comme ci-dessus.

## PRÉVENTION ET RÈGLEMENT DES LITIGES ET RÉCLAMATIONS

Pour toute éventuelle réclamation, nous vous remercions de la faire à votre choix par courrier à notre adresse postale en tête des présentes, par téléphone, ou par mail ; nous la traiterons dans les meilleurs délais.

En cas de litige, la législation applicable sera la loi française, et la juridiction compétente celle du lieu du domicile du consommateur.

## MÉDIATION DES LITIGES DE LA CONSOMMATION

Tout consommateur a le droit de recourir gratuitement à un médiateur de la consommation en vue de la résolution amiable du litige qui l'oppose à un professionnel. A cet effet, le professionnel garantit au consommateur le recours effectif à un dispositif de médiation de la consommation, en vertu des Articles L611-1 et suivants du Code de la consommation, créés par l'ordonnance n°2016-301 du 14 mars 2016. Vous pouvez trouver les coordonnées du médiateur sectoriel sur <http://www.economie.gouv.fr/mediation-conso>.

Votre médiateur sectoriel :

Tarbes

**Le consommateur reconnaît avoir pris connaissance de l'ensemble des conditions générales et particulières du mandat proposé, par la remise préalable qui lui a été faite d'un exemplaire.**

Fait à : 101, av du Régiment de Bigorre 65000 TARBES

Le : 17/03/2021

Signature(s) : Électronique

## INFORMATIONS RELATIVES À LA SIGNATURE ÉLECTRONIQUE

**Ce document et ses annexes éventuelles sont signés électroniquement avec la solution Sell&Sign; ou autre.**

Cette signature est conforme à la loi n° 2000-230 du 13 mars 2000 portant adaptation du droit de la preuve aux technologies de l'information et relative à la signature électronique.

L'intégrité du document signé, c'est-à-dire l'absence de modification, est garantie par un certificat électronique Docapost (tiers de confiance) ou tout tiers de confiance agréé.

Le document peut être signé à l'agence (signature sur tablette) ou à distance par email + code d'accès personnel.

Une seule signature suffit à valider tous les documents, pour cette raison l'apposition de paraphe ou de signatures sur chaque page est inutile.

Le style de la signature, manuelle ou avec les styles proposés par le logiciel, ne change rien à la force probante de celle-ci.

Les documents signés numériquement protégés par le certificat peuvent être dupliqués tout en gardant leur force probante. Pour cette raison nous ne mentionnons pas le nombre d'exemplaires originaux et ce, en conformité avec l'article 1325 du code civil.

Nombre de signataire : 1 à 2

Document validé par signature "électronique" par l'ensemble des parties.

Le PDF portant l'ensemble des signatures électroniques à seul valeur d'original.

## MODÈLE DE FORMULAIRE DE RÉTRACTATION

Code de la consommation - art. Annexe à l'article R221-1 Créé par Décret n°2016-884 du 29 juin 2016

**Veillez compléter et renvoyer le présent formulaire uniquement si vous souhaitez vous rétracter du contrat ci-avant.**

**A l'attention de :**

Nom de l'agence :

APRIORI INVEST

Adresse :

101, av du Regiment de Bigorre 65000 TARBES

Tél :

06 69 26 00 06

Fax :

E-mail :

info@apriori-invest.com

**Je/vous\* notifie/notifions\* par la présente ma/notre\* rétractation du contrat,**

**portant sur le bien désigné ci-après** (\**raier la mention inutile*) :

.....  
.....

Commandé le : .....

Nom du (des) consommateur(s) :

.....  
.....

Adresse nom du (des) consommateur(s) :

.....  
.....

Date : .....

**Signature du (des) consommateur(s)**, uniquement en cas de notification du présent formulaire sur papier.

### Conditions :

- Compléter et signer ce formulaire.
- L'envoyer par lettre recommandée avec avis de réception.
- Utiliser l'adresse de l'agence ci-dessus.
- L'expédier au plus tard le quatorzième jour à partir du jour de la commande ou, si ce délai expiré normalement un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, le premier jour ouvrable suivant.
- Si une adresse mail ou un numéro de télécopie figurent, vous pouvez utiliser l'un ou l'autre pour notifier votre rétractation